



Lycée MONTESQUIEU
23 Rue du Capitaine G. Facq
92350 Le Plessis-Robinson

Téléphone : 01 46 30 35 61

Madame, Monsieur

La taxe d'apprentissage est un impôt versé par toute entreprise employant des salariés. Notre établissement est habilité à recevoir cette taxe en tant qu'établissement d'enseignement public du second degré accueillant des sections technologiques et professionnelles.

La taxe d'apprentissage a pour objet de participer, dans le cadre de la formation initiale, au financement des dépenses nécessaires au développement des formations technologiques et professionnelles.

En retenant notre établissement, pour le versement de la taxe d'apprentissage, vous contribuerez à la réalisation des projets suivants :

- développer le projet Voltaire
- favoriser l'accès à la culture au travers de sorties aux musées, aux théâtres
- organiser des visites d'entreprises pour accompagner nos élèves dans la connaissance de leurs filières
- organiser des voyages pédagogiques

C'est pourquoi, nous vous serions vivement reconnaissants si vous vouliez bien intervenir en notre faveur au sein de l'entreprise dans laquelle vous exercez, ou auprès de personnes de votre entourage pour que la part libératoire de la taxe professionnelle ou une partie de cette part soit fléchée en direction du lycée Montesquieu.

Pour toute demande de renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame Vaity, notre intendante (int.0922249v@ac-versailles.fr>).

Nous sommes convaincus que vous saurez accompagner l'école de votre enfant et nous vous remercions par avance pour votre soutien.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations.


Mme Hervy
Provisseur

The stamp is circular with the text 'Lycée MONTESQUIEU' at the top and '92350 LE PLESSIS-ROBINSON' at the bottom. In the center, the word 'PROVISEUR' is written in a bold, sans-serif font, flanked by two small stars.